




Fiche signalétique

NFPA	SIMD	ÉPI	Symbole de transport						
	<table border="1"><tr><td>Health Hazard</td><td>1</td></tr><tr><td>Fire Hazard</td><td>4</td></tr><tr><td>Reactivity</td><td>0</td></tr></table>	Health Hazard	1	Fire Hazard	4	Reactivity	0		
Health Hazard	1								
Fire Hazard	4								
Reactivity	0								

Date de publication : 31 mars 2007

Date de révision : 15 mars 2010

Numéro de révision : 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit	Nettoyant de mousse de polyuréthane professionnel Touch 'n Foam® Nettoyant de polyuréthane Touch 'n Seal®
Utilisation recommandée	Nettoyant de solvant
Adresse du fabricant	Convenience Products, division de Clayton Corp. 866 Horan Drive Fenton, MO 63026-2416 USA TÉL. : (636) 349-5855
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Chemtrec 1-800-424-9300 (703) 527-3887 à l'extérieur des É.-U.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

MISE EN GARDE!

Survolt en cas d'urgence

Contenu sous pression.

Gaz inflammable. Peut provoquer une inflammation instantanée.

Nocif par inhalation, contact cutané et ingestion.

Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.

L'inhalation des vapeurs sur une longue période peut causer un effet anesthésiant entraînant la mort.

Les vapeurs réduisent l'oxygène disponible pour la respiration.

Apparence : Incolore

État physique : Aérosol liquide

Odeur : Odeur légère d'hydrocarbure

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition primaires

Inhalation, contact cutané, contact oculaire.

Toxicité aiguë

Yeux

Peut provoquer une irritation oculaire grave. Peut causer des lésions cornéennes légères. Les vapeurs peuvent irriter les yeux.

Peau

Essentiellement non irritant pour la peau. Peut assécher et peler la peau. Le contact prolongé peut provoquer une dermatite.

Inhalation

L'exposition aux concentrations pendant 10 minutes peut provoquer des étourdissements. Dans les endroits confinés ou mal ventilés, les vapeurs peuvent facilement s'accumuler et entraîner la perte de conscience et la mort causées par le déplacement de l'oxygène.

L'exposition excessive peut causer des maux de tête, des étourdissements, des effets anesthésiants, de la somnolence et d'autres effets sur le système nerveux central.

Ingestion

Toxicité très faible en cas d'ingestion. Les effets nocifs ne sont pas prévus suite à l'ingestion de petites quantités. Peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la diarrhée et une faiblesse générale. Des doses importantes peuvent entraîner l'hémolyse des globules rouges.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets de l'exposition répétée	L'exposition répétée ou prolongée peut causer des effets anesthésiants ou intoxicants; des étourdissements et de la somnolence ont été observés. Chez les animaux, les effets ont été rapportés sur les organes suivants : sang, reins, foie. Le développement de cataractes a été rapporté auprès d'animaux de laboratoire après une exposition cutanée prolongée et répétée à l'acétone.
Conditions médicales aggravées	Le contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.
Interactions avec d'autres agents chimiques	Irritants. L'utilisation de boissons alcooliques peut augmenter les effets toxiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	N° de l'EINECS	% en poids
Acétone	67-64-1	200-662-2	85
Mélange de propane et d'isobutane	68476-86-8	270-705-8	15

4. PREMIERS SOINS

Avis général	En cas d'urgence, contacter le 911 ou un service médical d'urgence. Enlever et isoler les vêtements et les souliers contaminés.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Après le rinçage initial, retirer tout verre de contact et poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes. Maintenir les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux, de préférence par un ophtalmologiste.
Contact cutané	Laver la peau avec du savon et de l'eau. Si les symptômes persistent, contacter un médecin. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, administrer de l'oxygène. Contacter un médecin ou transporter la victime vers un établissement médical.
Ingestion	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, tenir la tête de la victime sous la hauteur des hanches afin de prévenir l'aspiration de liquide dans les poumons. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Notes au médecin	Maintenir une oxygénation adéquate du patient. La surexposition peut augmenter « l'irritabilité myocardique ». Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques comme de l'épinéphrine à moins que cela soit absolument nécessaire. Aucun antidote précis. Le traitement de l'exposition doit viser le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.
Protection des secouristes	S'assurer que le personnel médical est au courant des matières concernées, et qu'il prend les précautions pour se protéger. Donner cette fiche signalétique au personnel médical d'urgence.

5. PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables

Gaz inflammable. Contient un propulseur inflammable. Les contenants aérosol exposés au feu peuvent exploser et devenir des projectiles à flamme vive. Le propane est plus lourd que l'air et peut se propager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation. Tenir éloigné des flammes nues et autres sources d'inflammation. La propagation rapide des flammes et le retour de flamme sont possibles. Interdire de fumer dans les aires d'entreposage ou lors de la manutention.

Point d'éclair

-104 °C (-155 °F)

Moyens d'extinction adéquats

Utiliser un agent d'extinction qui convient au type de l'incendie environnant. Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse régulière. Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie si cela peut être effectué sans risque.

Données d'explosivité

Sensibilisation aux chocs mécaniques

Aucune

Sensibilisation aux décharges statiques

Oui. Les mélanges inflammables de ce produit sont inflammables spontanément par la décharge statique.

Risques spécifiques découlant du produit chimique

Produit chimique sous pression en combinaison à un propulseur inflammable. Les contenants perforés peuvent être propulsés à distance.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et un ensemble de protection.

NFPA

Risque pour la santé 1

Inflammabilité 4

Stabilité 0

Dangers physiques et chimiques -

SIMD

Risque pour la santé 1

Inflammabilité 4

Stabilité 0

Précautions personnelles -

6. PROCÉDÉS EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles

Retirer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des lieux sécuritaires. Assurer une ventilation adéquate. Prendre des mesures préventives contre les décharges statiques. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Tenir les personnes à l'écart et contre le vent du déversement ou de la fuite.

Méthodes de confinement

Si possible, tourner les conteneurs fuyants afin que le gaz s'échappe au lieu du liquide. Permettre à la substance de s'évaporer. Endiguer pour recueillir les grands déversements de liquide.

Méthodes de nettoyage

Imbiber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer, à l'aide d'une pelle, dans des contenants adéquats pour l'élimination. Ne pas diriger de jets d'eau directement sur le déversement ou la source de la fuite.

Autres renseignements

Ventiler la zone. Tenir le personnel à l'écart des zones basses ou confinées, ou des aires mal ventilées. Interdire de fumer dans la zone du déversement.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Prendre les mesures nécessaires pour éviter la décharge électrique statique (laquelle peut causer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir éloigné des flammes nues, surfaces chaudes et sources d'inflammation. Ne pas fumer dans la zone. Éviter l'inflammation des vapeurs par une décharge statique. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les particules en suspension dans l'air. Contenu sous pression. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Ne pas insérer d'aiguille ou tout autre objet pointu dans l'ouverture située sur le dessus du contenant. Les contenants vides peuvent contenir des résidus, lesquels peuvent former des vapeurs explosives.

Entreposage

Maintenir les contenants hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le produit dans des contenants adéquatement étiquetés. Conserver dans un endroit doté de gicleurs. Tenir hors de la portée des enfants. La température d'entreposage idéale se situe entre 16 et 32 °C (60 et 90 °F). Un entreposage à une température supérieure à 32 °C (90 °F) réduira la durée de stockage. Ne jamais consommer à des températures supérieures à 48,8 °C (120 °F).

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives pour l'exposition

Nom chimique	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	NIOSH - IDLH
Acétone	TWA : 500 ppm 1 188 mg/m ³	Plafond : 750 ppm Plafond : 1 800 mg/m ³	590 mg/m ³
Isobutane	TWA : 1 000 ppm	S/O	S/O
Propane	TWA : 1 000 ppm	TWA : 1 000 ppm 1 800 mg/m ³	800 ppm 1 800 mg/m ³

NIOSH – IDLH : Danger immédiat pour la vie et la santé

Mesures d'ingénierie

Douches
Bains oculaires
Systèmes de ventilation

Équipement de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale

Des lunettes étanches antiéclaboussures sont recommandées. Lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection cutanée et corporelle

Gants résistants aux produits chimiques. Exemples de gants étanches à la matière : caoutchouc naturel (latex), néoprène, polyéthylène et polyvinylalcool (PVAL). Vêtements de protection légers.

Protection des voies respiratoires

Aucune requise si les limites d'exposition sont maintenues sous les concentrations maximales admissibles; si les limites d'exposition sont dépassées, un appareil de protection respiratoire homologué NIOSH doit être porté. Se reporter au 29 CFR 1910.134 des États-Unis ou à la norme européenne EN 149 pour les règlements complets.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, même de la plus infime quantité. Se laver les mains et la figure avant de fumer ou manger.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide clair comprimé	Odeur	Odeur caractéristique de solvant
Seuil de l'odeur	Aucune donnée disponible	État physique	Aérosol liquide
pH	Aucune donnée disponible		
Point d'éclair	-104 °C (-156 °F)	Température d'auto-inflammation	450 °C (842 °F)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Écart/point d'ébullition	-42 °C (-44 °F) [Propane]
Écart/point de fusion	Aucune donnée disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air	LIE : 2,1 % LES : 9,5 %	Limites d'explosibilité	Aucune donnée disponible
Gravité spécifique	0,87	Solubilité dans l'eau	Totalement miscible
Solubilité	Compatible	Taux d'évaporation (H2O = 1)	< 1
Tension de vapeur	533 hPa (40-0 mmHg) à 39,5 °C 243,3 hPa (184 mmHg) à 20 °C	Densité de vapeur (Air = 1)	> 1
Contenu en VOC	Aucune donnée disponible	VOC EPA (g/l)	Aucune donnée disponible
Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Log Pow	: -0,24	Densité	0,79 g/cm ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable sous les conditions d'entreposage recommandées
Conditions à éviter	Tenir éloigné des flammes nues, surfaces chaudes et sources d'ignition et des températures supérieures à 48,8 °C (120 °F).
Produits incompatibles	Bases fortes, acides forts, agents oxydants forts. Poudre de métal fine, amines, ammoniac, chlore, halogènes, oxychlorure de phosphore.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO ₂), oxydes d'azote (NOx), acide cyanhydrique.
Polymérisation dangereuse	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Toxicité à doses répétées

Les symptômes d'une exposition excessive peuvent être des effets anesthésiants ou intoxicants; des étourdissements et de la somnolence ont été observés. Chez les animaux, les effets ont été rapportés sur les organes suivants : sang, reins, foie. Le développement de cataractes a été rapporté auprès d'animaux de laboratoire après une exposition cutanée prolongée et répétée à l'acétone.

Nom chimique	DL ₅₀ orale	DL ₅₀ cutanée	CL ₅₀ inhalation
Acétone	9 750 mg/kg (rat)	7 426 mg/kg (cochon d'Inde)	50 100 mg/m ³ / 8 h (rat)
Isobutane			658 mg/l (rat) 4 h
Propane		658 mg/kg (rat)	

Toxicité chronique	Les vapeurs inhalées peuvent entraîner de la somnolence et des étourdissements. Peut être nocif en cas d'inhalation. Provoque l'irritation des voies respiratoires. Peut être nocif si absorbé par la peau. Cause une irritation cutanée. L'exposition répétée peut causer l'assèchement ou le pelage de la peau. Cause une irritation oculaire. Peut être nocif en cas d'ingestion. Les organes cibles pour l'acétone sont le foie et les reins.
Cancérogénicité NTP	Il n'y a aucun produit chimique cancérogène connu dans ce produit. Aucun composant de ce produit n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par le NTP.
CIRC	Aucun composant de ce produit n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par le CIRC.
OSHA : Réglementé	Aucun composant de ce produit n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'OSHA.
Mutagénicité	L'acétone s'est avérée toxique pour les fœtus chez les animaux de laboratoire à des doses toxiques pour la mère.
Toxicité sur la reproduction	Dans les études sur la toxicité génétique in vitro de l'acétone, les résultats présentaient une prédominance négative.
Effets sur les organes cibles	Foie, reins.
Renseignements sur la perturbation hormonale	Ce produit ne contient aucun perturbateur hormonal connu ou susceptible de l'être.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Destinée chimique

Donnée pour le composant : Acétone.

Déplacement et séparation : Le potentiel de bioconcentration est faible (BCF inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Le potentiel de mobilité dans le sol est très élevé (Koc entre 0 et 50).

Constante de la loi d'Henry (H) : 1,38E-5 atm * m³ / mole; estimée à 25 °C.

Coefficient de répartition n-octanol / eau (log Pow) : Mesuré à -0.24.

Coefficient de répartition carbone organique du sol / eau (Koc) : estimé à 0,37 à 2,0

Distribution dans l'environnement : Modèle de fugacité Mackay niveau 1

Air	Eau	Biote	Sol	Sédiment
44,3 %	55,6 %	< 0,1 %	< 0,1 %	< 0,1 %

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Microtox	Daphnie magna (cladocères)
Acétone		CL ₅₀ (truite arc-en-ciel) 5 500 mg/l, 96 h	Cl ₅₀ , OCDE 209 test aux boues activées, inhibition de respiration, 3 h : > 1 000 mg/l	CE ₅₀ - 13 500 mg/l 48 h
Propane	Aucune donnée disponible			Aucune donnée disponible

Nom chimique	Log Pow
Acétone	< 3,0
Isobutane	2,88
Propane	2,3

13. MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets Ne pas éliminer dans les égouts, sur le sol ou dans toute source d'eau. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Ce produit peut générer des vapeurs dangereuses dans un contenant d'élimination fermé et créer un environnement dangereux. Se reporter au 40 CFR 260-299 des États-Unis pour les règlements complets d'élimination des déchets. Contacter un service professionnel autorisé dans l'élimination de déchets pour éliminer cette matière. Pour le produit inutilisé et non contaminé, les options privilégiées comprennent l'envoi vers un centre licencié et autorisé : recycleur, séparateur, incinérateur ou autres installations de destruction thermique.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux règlements locaux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

Appellation réglementaire	Biens de consommation
Classe de danger	ORM-D
Description	Biens de consommation, ORM-D

TMD

Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire	Aérosols
Classe de danger	2.1
Description	UN1950, Aérosols, 2.1

MEX

Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire	Aérosols
Classe de danger	2.1
Description	UN1950, Aérosols, 2.1

OACI

Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire	Aérosols
Classe de danger	2.1
Description	UN1950, Aérosols

IATA

Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire	Aérosols, inflammable
Classe de danger	2.1
Code ERG	10L
Description	UN1950, aérosols, inflammable, 2.1

IMDG/OMI

Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire	Aérosols
Classe de danger	2.1
N° EmS	F-D, S-U
Description	UN1950, aérosols, 2

Note : Les renseignements relatifs au transport fournis sont à titre de référence uniquement. Le client se doit de consulter les manuels de renseignements du 49 CFR 100 – 177, du IMDG, de l'IATA, de l'Europe, du TMD des Nations Unies et du SIMDUT (Canada) pour les règlements détaillés et les exceptions concernant des dimensions précises de contenants, de matières d'emballage et de méthodes d'expédition.

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
LIS / LES	Conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Conforme
CHINE	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

Règlements fédéraux des É.-U.

OSHA Norme de communication des dangers

Ce produit est une « matière chimique dangereuse » tel que défini par la norme de communication des dangers de l'OSHA, 29CFR 1910.1200.

SARA 313

Section 313 du Title III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA) des États-Unis. Ce produit ne contient aucune substance chimique sujette aux exigences de divulgation de la Act and Title 40 du Code of Federal Regulations, Part 372 des États-Unis.

SARA 311/312 – Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de libération soudaine de pression	Oui
Danger de réaction	Non

Règlements des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient pas de substances reconnues par l'État de la Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou autres effets néfastes sur la reproduction, à des concentrations qui exigeraient une mise en garde en vertu de la loi.

Règlements sur les exigences de communication des divers États des États-Unis (Right-to-Know Act)

Nom chimique	N° CAS	Quantité	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie
Acétone	67-64-1	>=60,0 - <= 100,0 %	X	X	X
Mélange de propane et d'isobutane	68476-86-8	>=10,0 - <= 30,0 %	X	X	X

Règlements internationaux

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

Classe de danger SIMDUT

A Gaz comprimés
B5 Aérosol inflammable



16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Nettoyant de mousse de polyuréthane professionnel Touch 'n Foam®
Nettoyant de polyuréthane Touch 'n Seal®

Date de révision : 15 mars 2010

Date d'émission 31 mars 2007
Date de révision 15 mars 2010
Note de révision Aucune donnée disponible.

Limites de responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts au meilleur de notre connaissance, et sont basés sur les données et les croyances en vigueur au moment de cette publication. Les renseignements fournis ont uniquement pour but de servir de guide pour une manutention, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et une libération sécuritaires, et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une prescription de qualité. Les renseignements concernent uniquement et précisément cette matière et peuvent être invalides pour cette même matière utilisée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins d'être précisés autrement dans le texte.

Fin de la fiche signalétique